

# **Quarante ans de céréaliculture en Belgique : évolution des superficies, des rendements et du nombre d'exploitations**

*par Ph. BURNY*

*Centre wallon de Recherches agronomiques*

*Faculté universitaire des Sciences agronomiques de Gembloux*

## **1. Introduction**

Partout dans le monde, les céréales constituent la base même de l'activité agricole, car elles ont été les premières plantes cultivées et, aujourd'hui encore, restent le fondement de l'alimentation humaine, que ce soit directement (pain, pâtes, semoule, riz, ...) ou via l'alimentation animale, et plus particulièrement les granivores que sont les porcs et les volailles.

Il en est de même en Belgique où les céréales continuent de jouer un rôle essentiel dans le paysage agricole. Les choses évoluent cependant de plus en plus vite dans tous les domaines et même en agriculture, où « l'ordre éternel des champs », cher à MASPETIOL, n'a plus de sens aujourd'hui. De nombreux facteurs ont influencé le secteur céréalier. Les lignes qui suivent présentent brièvement l'évolution des superficies, des rendements et du nombre d'exploitations en Belgique de 1967 à 2006.

## **2. Superficies**

Les chiffres définitifs les plus récents relatifs à la superficie cultivée en céréales en Belgique sont ceux du recensement agricole et horticole réalisé pour la Direction générale Statistique et Information économique du Service Public Fédéral Economie, au 15 mai 2005 (tableau 1).

La superficie agricole utile (SAU) belge étant de 1 385 582 ha, la part de la sole céréalière atteint 23,3 %. Il s'agit là des céréales pour le grain. Si on y ajoute le maïs fourrager, qui a connu un développement très important en Belgique, il faut compter 163 825 ha de plus, ce qui porte le total des céréales à 486 056 ha ou 35,1 % de la SAU. De fait, seules les superficies toujours couvertes d'herbes (prairies permanentes) dépassent les céréales, avec 519 096 ha ou 37,5 % de la SAU.

Parmi les céréales, on constate donc que c'est le maïs, avec 218 081 ha ou 44,9 % de la sole céréalière, qui occupe la première place, alors que cette plante était quasiment inconnue sur notre territoire il y a un demi-siècle.

Parmi les céréales pour le grain, on observe une large prédominance du froment d'hiver, avec une part de 62,5 %. Le maïs vient loin derrière avec près de 17 %, l'orge d'hiver occupant 10 % de la sole céréalière pour le grain. Les autres céréales, bien que toujours présentes, sont devenues marginales. C'est notamment le cas pour les céréales de printemps.

Tableau 1 : Superficies cultivées dans les différentes espèces de céréales pour le grain en Belgique en 2005 (ha)

	Superficies	%
Froment d'hiver	201 481	62,5
Froment de printemps	2 727	0,8
Epeautre	9 603	3,0
Seigle	527	0,2
Orge d'hiver	32 618	10,1
Orge de printemps	7 348	2,3
Avoine	5 675	1,8
Maïs grain	54 256	16,8
Triticale	7 480	2,3
Autres	516	0,2
Total	322 231	100,0

Source : Recensement agricole et horticole au 15 mai 2005 – DGSIE, SPF Economie

Pour l'année 2006, les chiffres encore provisoires sont indiqués au tableau 2.

Tableau 2 : Superficies cultivées dans les différentes espèces de céréales pour le grain en Belgique en 2006 (ha) – données provisoires

	Superficies	%
Froment d'hiver	195 274	59,8
Froment de printemps	2 988	0,9
Epeautre	9 148	2,8
Seigle	541	0,2
Orge d'hiver	41 563	12,7
Orge de printemps	6 904	2,1
Avoine	5 176	1,6
Maïs grain	56 966	17,5
Triticale	7 255	2,2
Autres	597	0,2
Total	326 412	100,0

Source : Recensement agricole et horticole au 15 mai 2006 – résultats provisoires – DGSIE, SPF Economie

Par rapport à 2005, on observe une hausse sensible de la superficie en orge d'hiver, le froment d'hiver marquant un léger retrait et le maïs grain une légère progression.

L'année 2005 a pourtant vu l'application de la réforme de la PAC en Belgique, avec un découplage total des aides dans le secteur COP (Céréales, Oléagineux, Protéagineux). On aurait donc pu s'attendre à des changements importants, mais force est de constater que, en Belgique, la sole céréalière a très peu évolué et la répartition entre espèces n'a pas été bouleversée non plus.

Quant au maïs fourrager, la superficie cultivée atteindrait 159 496 ha en 2006.

La situation prévalant en 1967 est indiquée au tableau 3. Cette année marque en effet la mise en œuvre complète, pour la première fois, de l'Organisation Commune du Marché (OCM) des céréales dans ce qui était alors l'Europe des Six.

Tableau 3 : Superficies cultivées dans les différentes espèces de céréales pour le grain en Belgique en 1967 (ha)

	Superficies	%
Froment d'hiver	76 327	15,5
Froment de printemps	122 632	25,0
Seigle	27 471	5,5
Epeautre	4 230	0,9
Orge d'hiver	27 231	5,5
Orge de printemps	126 425	25,8
Avoine	96 621	19,7
Maïs grain	634	0,1
Méteil	862	0,2
Autres céréales et mélanges	8 475	1,7
Total	490 908	100,0

Source : Recensement agricole et horticole au 15 mai 1967 – INS

En 40 ans d'évolution, on constate :

- que la sole céréalière a nettement régressé, du moins en ce qui concerne les céréales à grains (- 164 000 ha ou - 33 %) ;
- que la part des céréales pour le grain dans la SAU a sensiblement baissé (31,1 % en 1967 contre 23,8 % en 2006) ;
- que la part du froment dans le total des céréales a beaucoup augmenté (40 % en 1967 ; 60 % en 2006) ;
- que la part de l'orge dans le total des céréales a chuté, passant de 31,1 % en 1967 à 14,8 % en 2006 ;
- que la part de l'avoine a fortement diminué (près de 20 % en 1967 contre moins de 2 % en 2006) ;
- que le seigle a quasiment disparu (5,5 % en 1967 contre 0,2 % en 2006) ;
- que le maïs grain s'est considérablement développé (0,1 % en 1967 et 17,5 % en 2006) ;

- que les céréales de printemps, largement prédominantes en 1967, sont aujourd'hui marginales ;
- que la superficie en épeautre a plus que doublé, mais reste modeste.

Depuis la pleine application de la PAC, la production céréalière belge a donc profondément changé. Le maïs fourrager, par ailleurs, n'était cultivé que sur 7 673 ha en 1967.

### 3. Rendements

Les rendements des principales céréales en Belgique en 1967 et en 2006 figurent au tableau 4.

Tableau 4 : Rendement en grain des principales céréales :  
comparaison entre 1967 et 2006 (x 100 kg/ha)

	1967	2006	2006/1967
Froment d'hiver	45,2	80,2	+ 77%
Froment de printemps	39,4	58,0	+ 47%
Seigle	32,8	44,1	+ 34%
Epeautre	32,4	61,3	+ 89%
Orge d'hiver	43,4	77,9	+ 79%
Orge de printemps	39,9	41,9	+ 5%
Avoine	37,4	45,0	+ 20%
Maïs	46,7	87,6	+ 88%

Source : INS – DGSE : Statistiques agricoles

On constate dans ce tableau que les rendements ont augmenté pour toutes les espèces, et parfois d'une manière très significative, notamment pour le froment et l'orge d'hiver, pour l'épeautre et le maïs. On observe, en effet, un quasi doublement de la productivité par hectare. Les rendements céréaliers étant quelque peu variables, le rapport peut se montrer plus ou moins élevé selon les années de comparaison, mais il est indéniable que des progrès sensibles ont été accomplis.

Pour les céréales de printemps (froment, orge, avoine), on remarque néanmoins que la hausse des rendements, d'ailleurs plus variables que pour les céréales d'hiver, est beaucoup moins marquée.

La sélection variétale a manifestement porté davantage sur les céréales d'hiver, dont la hausse de rendement, corollaire à une amélioration de la rentabilité, a entraîné un succès croissant au détriment des céréales de printemps, comme indiqué plus haut.

#### 4. Nombre d'exploitations

Le nombre d'exploitations en Belgique était de 209 673 en 1967 et n'est plus que de 49 307 en 2006, soit une division par plus de 4 en quatre décennies. Dans le même temps, la superficie moyenne cultivée par exploitation est passée de 7,52 ha à 27,77 ha (x 3,7).

Le nombre d'exploitations cultivant des céréales en 2005 est repris dans le tableau 5.

Tableau 5 : Nombre d'exploitations cultivant les diverses espèces de céréales en Belgique en 2005

Espèces	Nombre d'exploitations
Céréales pour le grain	26 630
Froment	18 865
Epeautre	2 334
Seigle	297
Orge	8 186
Avoine	2 242
Maïs grain	8 247
Triticale	2 632
Autres	124
Maïs fourrager	23 308

Source : Recensement agricole et horticole au 15 mai 2005 – DGSIE, SPF Economie

En Belgique, 52 % des exploitations agricoles cultivent des céréales pour le grain et 45 % cultivent le maïs fourrager.

Parmi les céréales pour le grain, le froment vient largement en tête, avec plus de 18 000 exploitations, loin devant le maïs grain et l'orge avec 8 000 exploitations.

La superficie moyenne en céréales par exploitation productrice est représentée au tableau 6. Il est à noter, cependant, que la dispersion est très forte, illustrant une fois de plus le phénomène de disparité interne.

Tableau 6 : Superficie moyenne en céréales par exploitation productrice en Belgique en 2005 (ha)

Espèces	Superficies moyennes (ha)
Céréales pour le grain	12,10
Froment	10,82
Epeautre	4,11
Seigle	1,77
Orge	4,88
Avoine	2,53
Maïs grain	6,58
Triticale	2,84
Maïs fourrager	7,03

Source des données de base : Recensement agricole et horticole au 15 mai 2005 – DGSIE, SPF Economie

En moyenne, c'est la sole en froment qui est de loin la plus élevée, avec près de 11 ha par exploitation qui le cultive. Le maïs fourrager est à 7 ha et l'orge à moins de 5 ha.

En 1967, la superficie moyenne en céréales était de l'ordre de 4 ha.

## 5. Conclusions

Si les céréales occupent toujours une place en vue dans le monde agricole belge, de véritables bouleversements internes ont eu lieu :

- prépondérance des céréales d'hiver et déclin des céréales de printemps ;
- émergence remarquable du maïs (y compris pour le grain) ;
- hausse sensible des rendements ;
- réduction du nombre d'exploitations par un facteur 4 et hausse correspondante de la superficie moyenne.

De nombreux facteurs, liés avant tout à la mise en œuvre de la Politique Agricole Commune et à la volonté politique de développer enfin le secteur agricole, expliquent ce phénomène.

Nul doute que l'avenir verra autant de changements que le passé !

## 6. Bibliographie

Direction Générale de la Statistique et de l'Information Economique, SPF Economie : Recensement agricole et horticole au 15 mai 2005 et au 15 mai 2006.

Institut économique agricole : Statistiques Agricoles 1972.

Institut national de Statistique : Recensement agricole et horticole au 15 mai 1967.